

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du lundi 31 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/31-7/03

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : MOUTON Jean-Louis

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel  
Rapporteur : LAPLACE Jacky

---

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie  
Rapporteur : AUBERT André

---

OBJET : Budget primitif 2011 : Domaine "Sécurité des biens et des personnes".

Il est présenté les crédits relatifs au domaine "Sécurité des biens et des personnes" qu'il est proposé d'ouvrir au budget primitif 2011 au titre de la contribution départementale au budget du SDIS mais aussi ceux destinés à d'autres secteurs de la sécurité : gendarmeries, sensibilisation à la sécurité routière. En fonctionnement, les dotations s'élèvent à 108 412 000 € en crédits de paiement, et en investissement à 2 200 000 € en autorisations de programme et 3 476 796,50€ en crédits de paiement.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

VU la Convention approuvée à la séance du 17 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**Article 1 :** d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2011 des opérations suivantes :

<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Action</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>
Sécurité des biens et des personnes	Incendie et Secours	Subvention d'équipement SDIS	2 200 000,00

**Article 2 :** de créer les enveloppes de subventions 2011 suivantes :

<b>Enveloppe(s) de subvention</b>	<b>CP 2011</b>
Subvention sécurité routière	80 000,00
Subvention de fonctionnement diverses SDIS	48 000,00

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

Vincent ÉBLÉ